

Le mode réparatoire et son chiffrage vus par le juge, l'avocat et l'expert

Madame, Monsieur,

En partenariat avec l'EDAGO -Ecole Des Avocats du Grand Ouest-, le **CREAO -Collège Régional des Experts Architectes de l'Ouest-** organise son colloque annuel qui aura lieu le :

vendredi 6 mars 2020 à 14 heures

**EDAGO - Ecole Des Avocats du Grand Ouest
Amphithéâtre au rez-de-chaussée**

Campus de Ker Lann - Contour A. de St-Exupéry
35170 Bruz - Tél : 02.99.67.46.67

Le thème retenu cette année portera sur **Le mode réparatoire et son chiffrage vus par le juge, l'avocat et l'expert.**

Intervenants :

- **M. Jean-Claude LE LAY**, expert de justice à Laval
- **Me Charlotte GARNIER**, avocate au barreau de Rennes
- **M. Ollivier JOULIN**, Président du Tribunal Judiciaire de Rennes
- **M. Alexis FRANK**, Président de la 2ème chambre du Tribunal Administratif de Nantes
- **Mme Hélène RAULINE**, Présidente de la 4ème chambre de la Cour d'Appel de Rennes
- **M. Georges-Vincent VERGNE**, Président de la 3ème chambre du Tribunal Administratif de Rennes

Cette formation d'une durée de 4 heures donnera lieu à la production d'une attestation de présence.

Le colloque sera suivi d'un rafraîchissement et pour son organisation pratique,
réponse demandée pour le vendredi 28 février 2020 au plus tard,

Nom :

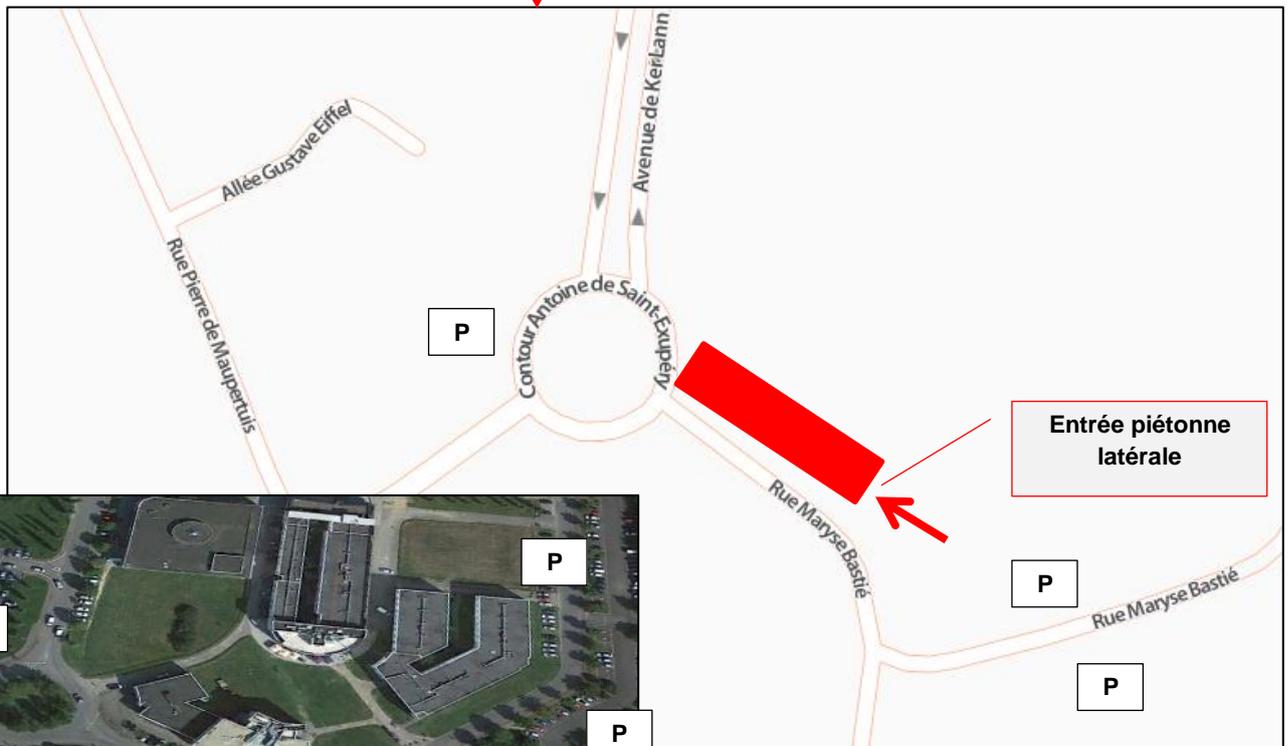
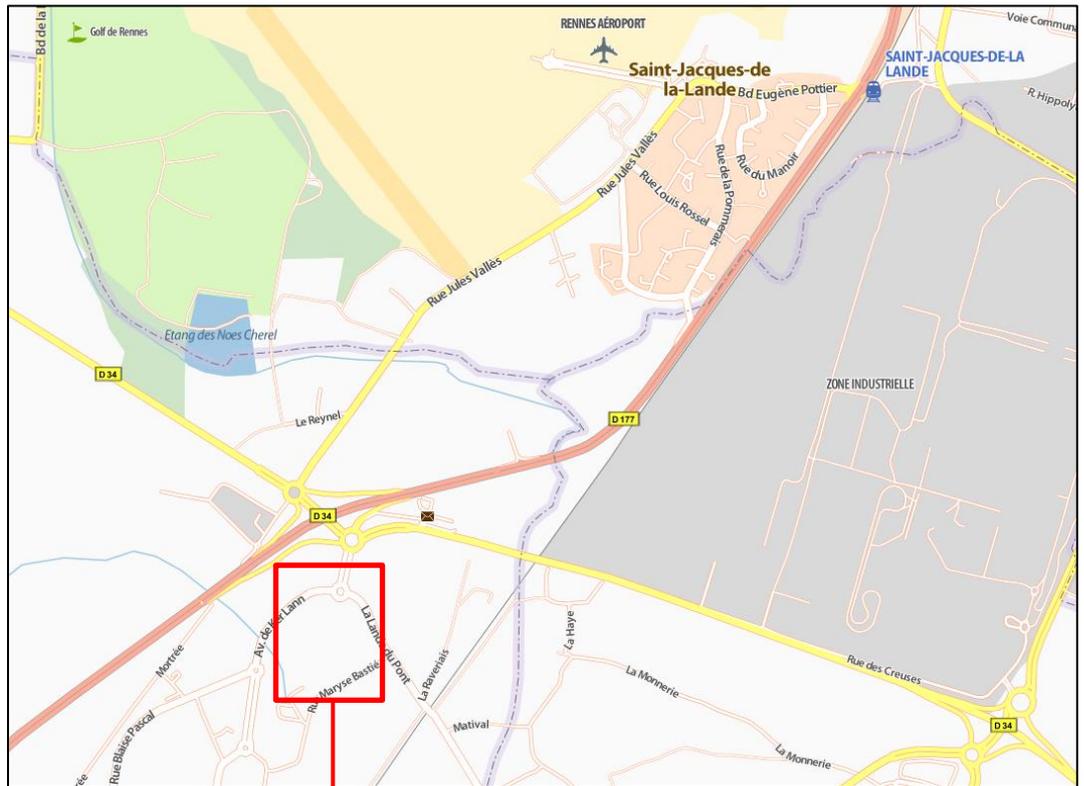
je participerai au colloque (merci d'adresser à l'adresse ci-dessous un chèque de **50,00 €** à l'ordre du **CREAO**)

je ne participerai pas

Dans l'attente de cette occasion de rencontre et d'échange,
recevez, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes meilleures salutations.

Le président Jacques ARGAUD

Croquis d'accès :



P = parking